

Commune de MEYRAS 07380

Conseil Municipal du 19 Mai 2020 à 18 H en Mairie

Six conseillers étaient présents et 3 conseillers par procuration

Mme le Maire informe le CM de la réouverture de l'école le 18 mai par arrêté du Maire, les conditions sanitaires ne pouvant être réunies pour le 11 mai dernier.

- Créations de 2 postes

- CDD école publique pour aide à l'application du protocole sanitaire de désinfection et nettoyage, du 20/05 au 05/07/2020
- CDD mairie pour tri et classement des archives communales du 15/06 au 15/08/2020

- Règlement des congés payés non pris 2019 et 2020 pour un agent partant à la retraite

- La modification des règles de paiement de la régie de recettes cantine et garderie, suite aux modifications des règles de paiement de la DGFIP n'acceptant plus le versement d'espèce, n'a pu être mise en place par les services de l'Etat du fait de la crise Covid et devra faire l'objet d'une prochaine délibération.

- L'association « les amis de l'école » n'ayant pas utilisé l'intégralité de son budget pour les activités proposées chaque année aux enfants scolarisés à Meyras a décidé d'effectuer un don de 1 000 € au CCAS pour aide financière aux dépenses liées à la Covid-19.

19 MAI 2020



Le Maire
[Signature]
ROBERT